



**PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle Protection des Populations
Service Environnement Biologique**

30, rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT cedex
tél : 05.49.17.27.00
fax : 05.49.17.27.94

Courriel : ddcsp-env_i@deux-sevres.gouv.fr

Ouverture des bureaux :

du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Objet : Ré-examen IED
EARL L'ETANG
Affaire suivie par : Mme DEVAUX
N/Ref : CD/LM-00948
PJ : 1 dossier de ré-examen

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et du Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT CEDEX 9

Niort, le 4 mai 2020

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant,

EARL L'ETANG

Numéro S3IC : 0579.00508
Numéro SIRET : 83761630900014

Adresse de l'exploitation : **EARL L'ETANG
3 L'ETANG
79130 NEUVY BOUIN**

Adresse administrative : **EARL L'ETANG
3 L'ETANG
79130 NEUVY BOUIN**

bénéficiant :

- de l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 2364 modifié du 9 juillet 1992 pour 60 000 emplacements volailles ;
- de l'arrêté préfectoral complémentaire n° 3338 du 24 février 2000 pour une modification du plan d'épandage ;

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 9 octobre 2019 par l'exploitant,
Finalisée le 25 mars 2020 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

L'Inspecteur de l'Environnement

Vu et transmis :

Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique

Signé

Claudie DEVAUX


Jean Louis HERAUD

